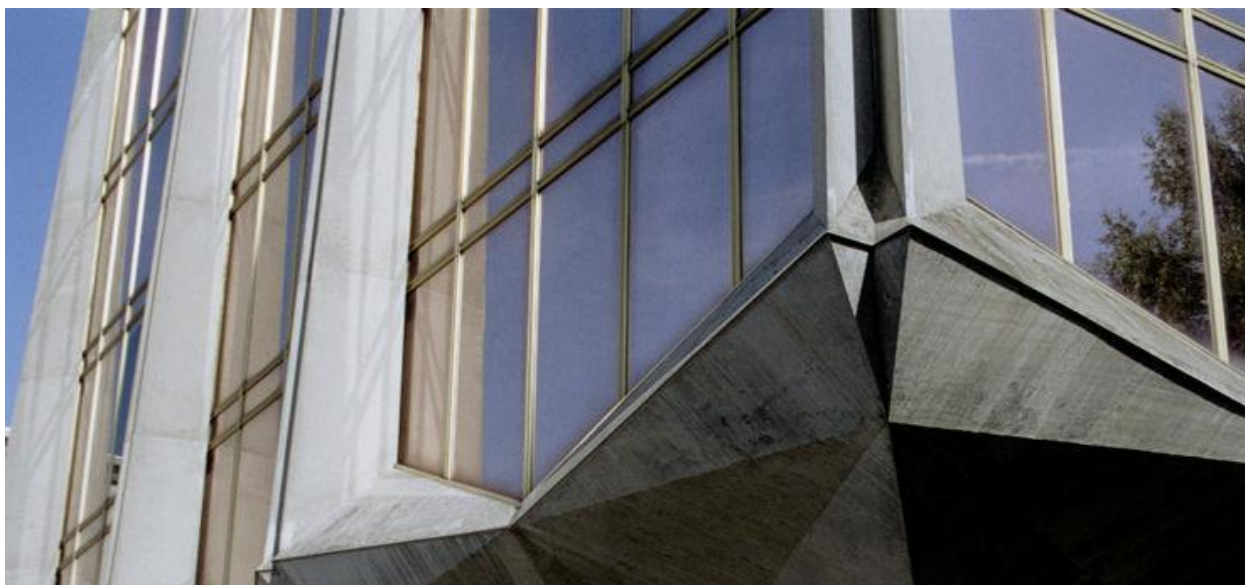


RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année 2021



**Fondation pour
Recherches
Médicales**

64, av. de la Roseraie
CH-1205 Genève

Conseil de Fondation

Séance: 29 juin 2022

Le Conseil de Fondation

Le Conseil a tenu quatre séances en 2021, soit les 2 février, 14 mai, 8 juin et 28 juin. Suite à la situation sanitaire, toutes les séances se sont tenues par vidéoconférence (ZOOM). Tel que mentionné dans le rapport d'activités 2020, l'essentiel des travaux se sont focalisés d'une part sur la révision et la mise à jour de l'ensemble de nos procédures et d'autre part sur la l'établissement d'une convention réglant les relations entre l'UNIGE et la FRM.

Dans ce cadre, la FRM a estimé nécessaire de faire appel à un spécialiste pour l'aider, et un mandat dans ce sens a été confié à M. Sella de la fiduciaire FIEF.

Les travaux ont abouti fin décembre 2021 avec la finalisation d'une série de nouveaux référentiels pour la FRM, à savoir :

- Une nouvelle comptabilité selon le référentiel RPC
- Une nouvelle fiduciaire (hlsp) comme réviseur, passant par ailleurs d'une révision restreinte à une révision ordinaire
- Une mise en place d'un SCI (Système de Contrôle Interne) en lien avec la révision
- Une mise-à-jour du Registre du Commerce

et par la signature d'une convention UNIGE/FRM avec un plan financier quadriennal 2022-2025 incluant :

- L'élaboration d'un budget 2021 selon le principe du Budget Base 0, en identifiant les travaux d'entretiens courants, les travaux d'entretiens lourds et l'entretien du matériel, respectivement l'achat de nouveaux matériels.
- L'élaboration d'un Plan financier à 4 ans selon des modalités fournies par l'UNIGE
- La formalisation d'une convention qui règle le tout entre l'UNIGE et la FRM.
- L'intégration des grands travaux dans la convention et dans le plan financier.
- Les liquidités thésaurisées par le passé par la FRM restent propriété de la FRM

Le budget 2021 n'ayant pas pu être présenté au Conseil fin 2020 ni en 2021 vu les négociations entreprises avec l'UNIGE, les comptes 2021 présentés au Conseil en 2022 feront foi puisqu'incluant le montant exact de la subvention 2021 versée par l'UNIGE sur la base des calculs mentionnés plus haut.

Le Conseil a accepté le concept de l'engagement d'un(e) administrateur(trice) avec un taux d'activité maximal de 40%.

Madame Sabine von der Weid ayant terminé ses 3 mandats de 4 ans comme membre du Conseil et par la même occasion ses fonctions de membre du bureau et de vice-présidente du Conseil, a reçu les chaleureux remerciements du Conseil pour l'important travail accompli au cours de ces années.

Monsieur Jean-François Balavoine est devenu membre du bureau du Conseil et a repris les fonctions de vice-président avec l'approbation unanime du Conseil

Le Bureau du Conseil

Le bureau s'est réuni formellement à deux reprises en 2021 : le 17 août et le 12 novembre. Ces réunions ont permis de suivre l'évolution des discussions avec l'UNIGE ainsi que de traiter la question de la plainte déposée par un voisin au sujet du système de ventilation temporaire présent sur le toit du bâtiment. La Fondation a engagé Maître Bellanger pour défendre ses intérêts dans ce cadre.

Dans le domaine des locations, nous avons accueilli une nouvelle start up: Neurix.

Les projets de travaux de rénovation ont progressé et le principe du phasage des travaux en deux étapes a été accepté. Le dépôt de la demande de permis de construire sera réalisé début 2022. La première étape (sécurisation, ventilation,...) devrait débuter à l'automne 2022 et la seconde phase devrait voir le jour environ 5 ans plus tard.

Bâtiment

- Arrivée et installation de la Start up EndoteliX au 1^{er} étage en janvier 2021, dans un laboratoire partagé avec la société Neurix.
Leurs recherches sont basées sur le diagnostic et le traitement d'une maladie auto-immune: le syndrome des anticorps anti phospholipides.
- Modification et réaménagement d'un local du sous-sol (S04) afin de permettre des études sur le comportement des rats.
L'ICONEUS, système qui permet d'imager l'activité cérébrale des souris et des rats, sera installé et opérationnel dans ce même espace au courant de l'année 2022.
- Changement des portoirs ventilés et installation d'une porte anti-feu E90 au local d'hébergement des rats au sous-sol.
- Toutes les activités et les autorisations effectuées dans l'espace du local de radioactivité (C) ont été revues et mises à jour. Le local a été réaménagé, rafraîchi et les normes de sécurité ont été approuvées par l'autorité compétente.
- Réaménagement et réorganisation des espaces de bureaux et de laboratoires au 3^{ème} étage, afin d'accueillir des nouveaux assistants (6 personnes) du département de pédiatrie (Prof. Huppi et prof. Baud).
- Suite du remplacement des paillasse centrales (situées aux nord et sud de la FRM) en carrelage, avec des revêtements sans joints.